



MA ROUEN

# DISCIPLINAIRE 1

## HUMANITÉ 0

**A ROUEN nous manquons un peu d'humanité.**

En effet, un collègue, dont un parent proche tombe gravement malade, se voit dans un premier temps refuser une demande de dossier social par l'assistante sociale pour faire une demande de rapprochement familial, prétextant un dossier non prioritaire.

Quelque temps plus-tard, le collègue est rappelé au chevet de son parent mourant, il décide de se mettre en arrêt pour accompagner son parent dans ses derniers jours, ce qui malheureusement arrivera quelques jours après.

Pris dans le chagrin et les formalités administratives, notre collègue prolonge son arrêt. Entre aller-retour chez lui et chez son parent, notre collègue à la surprise de voir au courrier qu'un contrôle de notre administration a été demandé à l'adresse de son défunt parent.

Ne l'ayant vu à temps, le collègue contacte les ressources humaines qui lui indique faire l'objet de retrait de trentième pour non présentation au médecin.

**Madame la Directrice, la CGT Rouen déplore se manque de tact envers notre collègue et sa famille durant cette période douloureuse.**

**Madame la Directrice, nous vous demandons de revoir votre sanction, vous ne pouvez pas prétexter que notre collègue n'a pas appelé pour sa prolongation, alors qu'il est dans le chagrin d'avoir perdu son dernier parent.**

**Madame la Directrice, nous vous avons demandé une audience que vous avez refusée, recevez au moins notre collègue à son retour, pour comprendre sa douleur et de ce fait sa non présence téléphonique.**

**La CGT Rouen accompagnera notre collègue dans ses démarches et lui adresse une fois de plus nos sincères condoléances.**

**Le Bureau Local CGT MA ROUEN**

